

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2010)
Heft: 6

Artikel: "Libération" à Genève
Autor: Vautravers, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514486>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La cérémonie de libération des militaires du
17 novembre – une date bien choisie !
Toutes les photos © A+V

Affaires militaires des cantons

« Libération » à Genève

Lt col EMG Alexandre Vautravers

Cdt bat chars 17

Le 17 novembre dans la salle polyvalente de la caserne des Vernets, a eu lieu la cérémonie de libération des militaires genevois des classes 1976 à 1980. Une cérémonie similaire est organisée pour les officiers dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Ces événements ont lieu depuis plusieurs années maintenant, en présence des autorités de la ville et du canton –notamment les conseillers d'Etat François Longchamp et Isabelle Rochat-, ainsi que des représentants des corps de troupes genevois. Ci-dessous, les troupes attribuées au canton de Genève, avec leur Grande Unité d'incorporation :

	Bataillon de carabiniers 14 Brigade d'infanterie 2
	Bataillon de chars 17 Brigade blindée 1
	Groupe artillerie 41 Brigade d'infanterie 2
	Bataillon sapeurs de chars 1 Brigade blindée 1
	Groupe engins guidés légers DCA 1 Formation d'application DCA 33
	Groupe hôpital 9 (réserve) Brigade logistique 1
	Groupe ondes dirigées 16 Brigade inde cdnt 41

Au cours du développement 08/11, les formations mixtes ont disparu au profit d'unités entièrement actives ou de réserve. Le gr art 41 et le bat sap chars 1 sont dissouts en 2010.

Restent d'active: le bat chars 17, le gr eg L DCA 1, le gr ondi 16. Le gr hóp 9 est maintenu comme formation de réserve. Enfin, un nouveau corps de troupe a été constitué en 2010: le bat car 14.

Nouvelles brèves

Assemblée générale SMG

La 185^e assemblée générale de la Société militaire de Genève a été menée tambour battant par le Lt-col Jean-Pierre Pasquier. Les applaudissements ont salué les –nombreux- nouveaux membres. Mme Isabelle Rochat, Conseillère d'Etat et cheffe des Affaires militaires, a évoqué le soutien et la coopération qu'elle attend de l'armée et de la Confédération, pour la réalisation d'une nouvelle caserne à proximité du village d'exercice d'Epesse, laissant l'actuelle caserne des Vernets à l'action des promoteurs.

Le commandant de Corps André Blattmann a rappelé les étapes de développement : du Rapport sur la Politique de sécurité au Rapport sur l'armée, puis désormais aux conceptions particulières. Il a averti des limites des moyens actuels : avec 2 policiers pour 1'000 habitants (contre 5,9 en Italie), les autorités civiles ne peuvent faire face à des crises de grande ampleur ; à partir de 48 heures d'engagement, il faut faire appel à l'armée : « L'armée est un investissement à long terme sur la sécurité. »

Le Chef de l'Armée a ajouté qu'« il n'y a pas de vraie variante à l'armée de milice. » Le Rapport sur l'armée définit désormais une liste de prestations et un plafond budgétaire : 4,4 milliards de francs. Des possibilités d'économies existent, mais « chacune implique une diminution des prestations. »

Photos: voir page suivante.

Réd. RMS+



Ci-dessus: l'assemblée générale, organisée chaque année dans la salle des rois de la société de l'Arquebuse. Remise des insignes aux nouveaux membres.

Ci-contre, à droite: le porte-drapeau.

Ci-dessous, de gauche à droite: le Lt col Jean-Pierre Pasquier, président de la SMG; Mme Isabelle Rochat, Conseillère aux Etats; le chef de l'Armée, entouré de Mmes Brunschwig-Graf et Rochat.

